

# Note Méthodologique : Réglementation et législation dessalement

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

---

## Contexte & finalité de la méthodologie

---

Cadre commun pour sécuriser la conformité, la transparence et la maîtrise des risques tout au long du cycle de l'eau dessalée.

- Clarifie définitions, normes de qualité, autorisations et contrôles (du prélèvement au rejet).
- Aligne gouvernance interne (rôles, audits, indicateurs) et ouverture aux parties prenantes.
- Favorise amélioration continue et innovation responsable (énergie, rejets, surveillance).
- Réduit les aléas de conformité et anticipe l'évolution des exigences.

**Point clé :** Articuler exigences réglementaires, gestion des risques et preuves opérationnelles (ISO 14001:2015, ISO 19011:2018 comme repères).

---

## Objectifs de la mission

---

- Sécurité sanitaire de l'eau (p. ex.  $TDS \leq 500$  mg/L selon guides OMS).
  - Réduction des impacts sur le milieu récepteur (pH 6,5–8,5;  $\Delta$  salinité maîtrisée).
  - Traçabilité et gouvernance formalisée (revue de conformité tous les 12 mois).
  - Efficience énergétique et climatique (kWh/m<sup>3</sup>, kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>3</sup> suivis et justifiés).
  - Acceptabilité sociale (information accessible, mécanismes de retour d'expérience).
- 

## Périmètre / livrables attendus

---

- Registre des exigences et cartographie des parties prenantes.
  - Plan d'actions priorisé et séquencé (écarts, délais, preuves).
  - Politique eau-environnement, rôles et procédures critiques (rejets, produits chimiques, alarmes qualité).
  - Calendrier de conformité (revue annuelle), matrice de compétences et tableau de bord.
  - Schéma de flux de l'eau et cartographie des exutoires/milieus sensibles.
  - Plan de surveillance du milieu récepteur et conventions avec laboratoires accrédités.
  - Bilan massique mensuel et seuils d'alerte/règles d'arrêt.
  - Programme d'audit interne et compte rendu de revue de direction.
- 

## Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et contexte

- Diagnostic parties prenantes; usages en aval; inventaire des autorisations et engagements.
- Collecte des permis; schéma de flux; cartographie des exutoires et milieux sensibles.
- Résultat: périmètre réglementaire clarifié et risques cumulatifs identifiés.

Étape 2 — Exigences et écarts

- Registre d'exigences; scoring des écarts (matrice de risques 1–5); plan d’actions.
- Revue documentaire; vérifications terrain (TDS, pH, pression); entretiens exploitation.
- Résultat: propriétaires d'exigences désignés avec délais et preuves attendues.

Étape 3 — Gouvernance et procédures

- Politique eau-environnement; rôles (propriétaire de risque, responsable conformité).
- Procédures critiques; calendrier de conformité (revue 12 mois); tableau de bord.
- Résultat: dispositif pilotable, documentaire allégé et opérationnalisé.

Étape 4 — Maîtrise opérationnelle et surveillance

- Paramètres critiques (kWh/m³, TDS, pH, débits); fréquences; seuils d’alerte.
- Plan de surveillance du milieu récepteur; bilans massiques; conventions labo accrédité.
- Résultat: respect continu des repères de qualité et d’impact; règles d’arrêt définies.

Étape 5 — Audits, revue et amélioration

- Programme d’audit interne (ISO 19011:2018); échantillonnage des preuves.
- Revue de direction annuelle; consolidation des indicateurs; décisions ressources.
- Résultat: amélioration continue et maîtrise réelle validée par preuves terrain.

Planning / durée / jalons

| Jalon                      | Fréquence / échéance           | Référence / remarque                          |
|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------------|
| Revue de conformité        | Annuelle (12 mois)             | Gouvernance et traçabilité                    |
| Veille réglementaire       | Semestrielle (tous les 6 mois) | Mise à jour formalisée et diffusion contrôlée |
| Audit interne (ISO 19011)  | Cycle annuel                   | Échantillonnage des preuves                   |
| Revue de direction         | Annuelle (12 mois)             | Décisions sur ressources et priorités         |
| Surveillance rejets/milieu | Mensuelle (minimale)           | Points amont/zone de mélange/aval             |
| Bilan massique             | Mensuel                        | Traçabilité des flux et dérives               |

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le cadrage, le diagnostic parties prenantes et l’inventaire des autorisations.
- Élabore le registre d'exigences, évalue les écarts et formalise le plan d’actions.

- Structure la gouvernance: politiques, rôles, procédures critiques et tableau de bord.
- Définit le plan de surveillance et les paramètres critiques; organise conventions avec labos.
- Conçoit le programme d'audit interne et prépare la revue de direction.

## **Client**

- Fournit permis, schémas, données d'exploitation et accès terrain.
- Désigne les propriétaires d'exigences et applique les procédures opérationnelles.
- Assure la collecte/validation des données (capteurs étalonnés, analyses accréditées).
- Participe aux audits, à la revue annuelle et met en œuvre les actions correctives.

---

## **Prérequis & données nécessaires (inputs)**

- Permis/autorisation, politiques internes et clauses bailleurs.
- Schémas procédés et schéma de flux de l'eau; cartographie des exutoires et milieux sensibles.
- Procédures, plans et contrats (exploitation, maintenance, produits chimiques).
- Enregistrements opérationnels: TDS, pH, pression, débits, énergie (kWh/m³).
- Résultats d'analyses de laboratoires accrédités et preuves d'étalonnage.
- Bilans massiques, historiques capteurs, journaux d'exploitation et dérogations.
- Plan de surveillance du milieu récepteur (points, fréquences, méthodes).

---

## **Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)**

- Registre d'exigences vivant; propriétaires d'exigence nommés avec délais et preuves.
- Matrice de risques (1–5) pour prioriser écarts et actions.
- Tableau de bord (non-conformités, actions, échéances) et calendrier de conformité (revue 12 mois).
- Plan de surveillance avec seuils d'alerte et règles d'arrêt; contrôles renforcés après maintenance lourde.
- Analyses par laboratoires accrédités; traçabilité métrologique des capteurs.
- Procédure formelle de gestion des modifications (mineur/majeur) et journal des dérogations.
- Veille réglementaire semestrielle avec évaluation d'impact et diffusion contrôlée.
- Audits internes (ISO 19011) privilégiant la preuve terrain et la croise des sources.